

---

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la commune de Maubeuge, qui demande un prolongement de la mission du représentant Laurent, en annexe de la séance du 22 germinal an II (11 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la commune de Maubeuge, qui demande un prolongement de la mission du représentant Laurent, en annexe de la séance du 22 germinal an II (11 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 458;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29543\\_t1\\_0458\\_0000\\_13](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29543_t1_0458_0000_13)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

de rigueur nécessaire que nous avons été forcés d'exercer, travailler paisiblement aux moyens de rattacher au centre du gouvernement toutes les autorités secondaires, et les relever de l'état de relâchement où elles sont plongées. Il faut féconder les sources de la prospérité publique, que la malveillance a voulu tarir; il faut diriger toutes nos pensées, toutes nos affections, vers le bonheur commun, réunir toutes nos facultés, et mettre en action tous nos moyens pour ramener les mœurs et prouver à l'univers que ce n'est pas en vain que la Convention nationale de France a mis la probité et les mœurs à l'ordre du jour.

Voilà les bases principales du rapport qui vous avait été promis pour hier. Le comité ne veut rien faire à demi; il ne veut vous présenter que des rapports et des résultats dignes de vous. Encore quelques jours, il vous entretiendra de ces grands objets. Les autres rapports, comme je l'ai déjà annoncé, vous seront faits successivement (1).

(Applaudissements vifs et réitérés.)

Le délai est accordé.

## 66

COUTHON fait ensuite lecture de la liste suivante :

*Prises annoncées par le courrier du 14 germinal.*

« Entrés au port de Brest, savoir :

» Un navire de 200 tonneaux, chargé de fer, beurre, fromage et autres marchandises, venant d'Amsterdam, et allant en Portugal, pris par la corvette *le Courier*.

» Un brick anglais de 80 tonneaux, sur son lest, pris par la frégate *la Proserpine*.

» Un navire anglais, chargé de lard, bœuf et beurre, pris par la frégate *la Tamise*.

» Un convoi de barques, venant de Brest, est entré le 11 au soir dans la rivière de Bordeaux : il a échappé à l'avidité d'un corsaire anglais de 20 canons, qui a été pris par une des gabarres nationales qui escorteient ce convoi. »

*Chauvin-Dragon.* — » Un petit corsaire qui est ordinairement en rade à Chauvin-Dragon, sorti depuis quatre ou cinq jours, a amené le 11 la galiote *la Sainte-Anne*, de Stockholm, du port de 160 tonneaux, contenant 1 600 sacs ou boisseaux d'orge, pesant cent vingt livres. » (2).

(1) *Mon.*, XX, 191. *Débats*, n° 569, p. 369; *J. Sablier*, n° 1253; *J. Mont.*, n° 150; *Ann. patr.*, n° 466; *M.U.*, XXXVIII, 365; *Batave*, n° 421; *J. Perlet*, n° 567; mention dans *Rép.*, n° 113; *C. Eg.*, n° 602, p. 92; *Mess. soir*, n° 602; *Audit. nat.*, n° 566, p. 3.

(2) *Débats*, n° 569, p. 363; *B<sup>in</sup>*, 22 germ. (suppl.) et 25 germ.; *J. Mont.*, n° 150; *M.U.*, XXXVIII, 365; *J. Sablier*, n° 1252; *Rép.*, n° 113 et n° 115; *C. Univ.*, 24 germ.; *Audit. nat.*, n° 566, p. 2; *Mon.*, XX, 191.

## 67

[*Le g<sup>at</sup> Pichegru au M. de la guerre; Réunion-sur-Oise, 12 germ. II*] (1).

« Je viens de recueillir une action de bravoure que je ne dois pas laisser ignorer.

« Dans la journée du 9 de ce mois, le citoyen Woltz, hussard au 3<sup>e</sup> régiment, ayant eu le bras emporté d'un éclat d'obus, s'est retiré en disant à ses camarades qui, sensibles à sa blessure, louaient son courage : « Ne faites point attention à moi; vengez la République de la privation d'un de ses zélés défenseurs. » Ce brave homme, en passant devant l'infanterie, l'a encouragée par des discours qui respiraient le patriotisme le plus pur, et toute la division y applaudit par des cris de *Vive la République!*

« PICHEGRU.

P. c. c. : « BOUCHOTTE. »

(Applaudissements.)

Mention honorable, insertion au bulletin. Renvoi au comité d'instruction publique.

## 68

Le président annonce qu'il vient de lui être remis une lettre anonyme, aussi infâme dans ses principes qu'injurieuse dans ses expressions : elle est timbrée de Linas, département de l'Ardèche, et datée l'an 2 du règne de Louis XVII.

La Convention en dédaigne la lecture, et la renvoie au Comité de sûreté générale, pour tâcher de découvrir le contre-révolutionnaire qui a eu l'audace de l'écrire (2).

## 69

[*La comm. de Maubeuge, à la Convention.; 16 germ. II*].

« Citoyen président,

» Notre commune fait des progrès depuis que le représentant du peuple Laurent (3) y séjourne; il convient pour le bien de la République qu'il tienne ce poste important : il a notre confiance et celle de l'armée; nous invitons la Convention de le laisser parmi nous. » (Suivent les signatures.)

Renvoyé au Comité de salut public (4).  
Insertion au bulletin.

(1) *Mon.*, XX, 198; *B<sup>in</sup>*, 22 germ.; *Débats*, n° 569, p. 368; *M.U.*, XXXVIII, 381; *J. Sablier*, n° 1252; *J. Mont.*, 150; *C. Eg.*, n° 502, p. 92 et 603, p. 99; *Audit. nat.*, n° 566, p. 2.

(2) *J. Mont.*, n° 150; *J. Sablier*, n° 1252; *M.U.*, XXXVIII, 364; *Ann. patr.*, n° 466; *Mess. soir*, n° 602; *Batave*, n° 421; *J. Perlet*, n° 567; *Rép.*, n° 113; *C. Eg.*, n° 602, p. 89; *Audit. nat.*, n° 566, p. 1.

(3) Ou Florent Guiot, selon les journaux. Rien dans AULARD.

(4) *Débats*, n° 569, p. 366; *B<sup>in</sup>*, 22 germ.; *J. Perlet*, n° 567; *C. Eg.*, n° 602, p. 89 et n° 604, p. 107; *Mess. soir*, n° 602; *J. Sablier*, n° 1252; *Batave*, n° 421; *M. U.*, XXXVIII, 361.